



F001M 3

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17182617

de

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE

15 DEC. 2017

Le Greffe

N° d'entreprise : 0475.988.601

Dénomination

(en entier) : SOJO

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Adresse complète du siège : Rue des Bancroix, n°16 - 6041 GOSSELIES

**Objet de l'acte : Transfert de parts sociales - Nomination responsable technique -
Démission gérant - PV AGE du 12/12/2017**

ORDRE DU JOUR

Transfert de parts sociales

Démission d'un gérant

Nomination d'un responsable technique

RÉSOLUTIONS

1) L'assemblée accepte, à l'unanimité, la décision prise par Madame Aurore DEBUYL de démissionner de son mandat de gérant à dater de ce jour, et lui donne décharge pleine et entière de sa gestion.

2) L'assemblée confirme également, à l'unanimité, que Madame Aurore DEBUYL cède à l'instant, les 50 parts sociales de la société qu'elle détient, à Madame Laetitia VAN EFFEN et que suite à cela, la répartition des parts sociales se présentera comme suit :

• Madame Laetitia VAN EFFEN dispose de 100 parts sociales soit, la totalité des parts sociales de la société.

3) Ensuite, l'assemblée décide à l'unanimité, de nommer Madame Aurore DEBUYL en qualité de responsable technique pour une durée déterminée prenant cours ce jour, le 12 décembre 2017 et se clôturant le 31 décembre 2017.

Les conditions de rémunération de Madame Aurore DEBUYL resteront identiques à celles qui lui étaient octroyées dans le cadre de son mandat de gérant.

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 12/12/2017.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2017 - Annexes du Moniteur belge